

<https://47.snuipp.fr/Envoi-de-lettres-plafond-aux-ministeres-l-invention-de-l-austerite-courante>



Envoi de lettres plafond aux ministères : l'invention de l'austérité courante !

- À suivre - Communiqués nationaux de la FSU -

Date de mise en ligne : vendredi 23 août 2024

Dernière mise à jour : 23 août 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le Premier ministre démissionnaire vient d'envoyer aux ministères des lettres plafond destinées à préparer un projet de budget pour 2025 et reconduisant pour l'essentiel les crédits alloués pour cette année.

Celles et ceux-là mêmes dont la politique a plongé le pays dans une crise sociale, politique et démocratique majeure inédite continueraient sans vergogne de faire comme si de rien n'était ?

Un des messages forts sorti des urnes en juin et juillet derniers est l'urgence d'une revalorisation des salaires, du renforcement des services publics, de l'abrogation de la dernière loi sur les retraites, d'une reconnaissance enfin à la hauteur de l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent à garantir, dans des conditions dégradées, l'accès aux services publics que sont l'éducation, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement, la gestion de l'eau, l'accueil de la petite enfance et plus généralement la satisfaction des besoins et droits sociaux de l'ensemble de la population.

Le gouvernement démissionnaire, en toute incompétence, s'obstine dans son déni de réalité. Ce faisant, c'est le principe de l'austérité courante qu'il invente.

Il y a pourtant urgence que soit mis enfin en chantier la nécessaire réforme fiscale dégageant des ressources nouvelles par une juste contribution des plus riches pour répondre à l'enjeu de justice sociale et climatique, de financement des services publics, de revalorisation des métiers, des carrières et rémunérations des personnels de la Fonction publique pour répondre à la crise de recrutement générée par des années de politique dogmatique d'austérité.

Pour la FSU, une des priorités est de dégager 50 milliards d'euros de recettes fiscales pour revaloriser la valeur du point d'indice de 10 % dès 2025 (environ 20 milliards) et renforcer par une dotation d'urgence de 30 milliards les moyens alloués aux services publics pour garantir leur qualité et leur accessibilité partout sur le territoire en finançant les infrastructures comme en créant tous les emplois nécessaires.

Bagnolet, le 22 août 2024